

HORS SERIE N°10

Cette note a pour objet de présenter à l'ensemble des membres le sujet des inondations dans sa globalité, et elle se divise en deux parties :

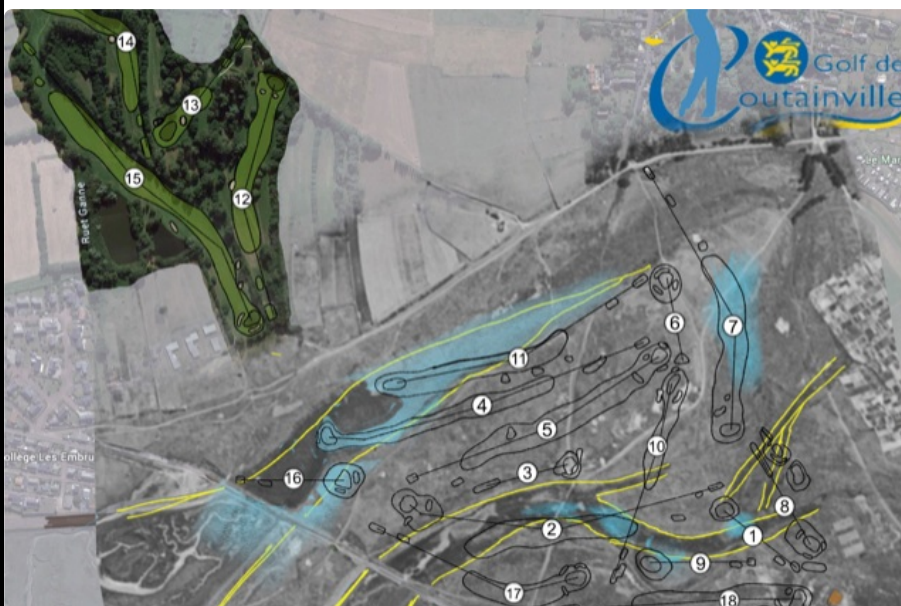
- Historique et Problématique
- Comment sortir de cette situation: Plan d'action



La photo ci-dessus, datée de 1955, montre clairement les deux sorties d'eau qui traversaient le terrain (9 trous à l'époque) pour se déverser dans le havre de Blainville. Les traits jaunes délimitent ces flux, ces eaux proviennent des hauteurs d'Agon-Coutainville, de la mare de L'Essay, et de la ville même où le débit des cours d'eau n'a fait que se renforcer au cours des années suite au bétonnage et au développement des habitations.

Premier constat

Le golf de Coutainville avait été construit à l'époque sur des zones traversées par des cours d'eau et potentiellement inondables l'hiver. (Ce qui n'était pas vraiment un problème à l'époque puisque le golf ne se jouait pas en hiver)



La seconde photo reprend la première, mais en mettant en superposition les trous du parcours tel qu'il est aujourd'hui, faisant ainsi apparaître les deux problématiques actuelles, qui sont très différentes:

Problématique 1 : Les inondations des trous n° 7, 9, 1 et 2. La problématique

concerne les ruets, la porte à flots vers la sortie du havre de Blainville et également le bassin d'orage le long du trou n°10.

L'inondation du trou n°7 est sans doute la conséquence d'un manque de débit des ruisseaux qui se déversent dans le havre de Blainville, la faiblesse de ces débits provoquant in fine une zone de débordement sur les trous n°1 et n°9 lors de périodes à forte pluie.

Par ailleurs, le ruet du havre de Blainville est quasiment bouché, les ruets dépendant du club ne sont pas assez entretenus, et le bassin d'orage n'est plus fonctionnel. Celui-ci avait été créé afin de pallier des flux trop importants, puis ressortait par un trop plein pour finir dans les ruisseaux s'écoulant par le biais de la porte à flot du havre de Blainville. Aujourd'hui il n'existe plus de risberme (talus) séparant le bassin du cours d'eau longeant le trou n°2 et enfin, le bassin est totalement rempli de vase.

Problématique 2 : Les inondations des trous n° 4, 11, et 16, qui induisent de fait la fermeture du bocage.

Comme le montre également la photo n°2, les greens des trous n°4 et n° 11 sont en plein milieu de la zone à problème. Et il n'existe pas de solution de curage ou d'écoulement possible puisque historiquement, ces trous ont été construits en plein milieu des zones d'eau de l'époque, qui sont encore celles d'aujourd'hui, et qui sont impropres au jeu de golf en hiver.

Comment sortir de cette situation: Plan d'action

Problématique n°1 :

- Reprise des ruets, essentiellement le long du trou n°7
- Engagement de la collectivité à nettoyer la sortie après la porte à flot (ruet qui est dans le havre de blainville).
- Recréation de la risberme du bassin d'orage, dont la fonction sera de séparer le bassin du cours d'eau le long du trou n°2.
- Curage du bassin d'orage de façon à recréer un réservoir lors de flux importants.

Problématique n°2 :

- La réhabilitation de la roselière, le nettoyage de la "mangrove" située entre les trous n°11 et n°4 ne suffiront pas à régler le problème actuel. Pour en finir durablement avec la problématique des inondations dans cette partie du terrain, il faut repenser l'architecture actuelle.



Comme le montre la photo ci-dessus, le nettoyage complet des massifs entre les trous n° 11 et n° 4 permettra de repousser les limites exploitables du golf au maximum, délimitées par la ligne pointillée orange, et permettra de concevoir ainsi une nouvelle architecture. Dès lors, comme indiqué sur la photo, le trou n

°4 deviendra un Par 4 d'environ 335 m, et le trou n°5 deviendra un Par 5 d'environ 450 m. Enfin le trou n°16 redeviendra protégé des inondations.

Ceci implique la réalisation des travaux suivants :

- Création d'une surélévation pour accéder au bocage, car l'eau peut, en hiver, s'installer durablement dans les parties inondables restantes.
 - Création d'un green provisoire sur le fairway du 11, jusqu'au moment où le nouveau green du 11 sera disponible
 - Si le planning de charge de l'année 2021 le permet, création des futurs départs du trou n°5 et du trou n°4
 - L'hiver prochain, création des nouveaux greens des trous n°11 et n°4 (Le futur green du trou n°5 existe déjà, il s'agit du green actuel)
- Transferts des gazons des greens des trous n°4 et n°11 vers les nouveaux greens n°4 et n°11.

La fin globale des travaux relatifs aux deux problématiques exposées est estimée entre l'été 2022 et le début de l'année 2023. L'ensemble des travaux et le planning associé ont été décidés et votés à l'unanimité par le Comité lors de sa réunion du 4 mars 2021.

Ce projet doit être considéré comme un projet global de transformation à 24 mois, il devrait permettre à l'ensemble des membres de bénéficier à nouveau de la totalité du parcours tout au long des années à venir, et il peut s'inscrire sans difficulté dans une réflexion de plus long terme.

Le Comité

PARTENAIRES



SPONSORS



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE COUTAINVILLE.

[Se désinscrire](#)